

Assemblée Générale annuelle de l'association A3Gym

30 mai 2013 – 20 h 15 – Salle n°2 du Centre des Bénédictines

Présents :

Alexandrine CAILLERE, membre CA
Virginie CHEQUE, parent
Manuela GEORGET, trésorière
Laure LEGRIX, secrétaire
Alexandra CONDÉ, entraîneuse
Wendy FALLOURD, entraîneuse
Mélania MEILLOUIN, entraîneuse
Laurent FLAMENT, président

Excusées :

Maia Christina EMERIT
Sophie PAULMIER,
Traci FABRE,
Marie-Noëlle SACRE.

L'AG de création de l'association a eu lieu le 11 décembre 2009. Les membres ont été élus pour les 3 premières saisons de septembre 2010 à juin 2013.

Cette AG est la quatrième AG du club. Elle a lieu après la troisième saison du club.

Un renouvellement complet du conseil d'administration a lieu.

Aucun pouvoir, aucune candidature au Conseil d'Administration n'ont été reçus.

Bilan saison 2012-2013

Bilan sportif très positif

L'activité a accueilli 35 enfants en 2010-2011, 83 enfants en 2011-2012. **Cette troisième saison, 87 enfants ont participé régulièrement à l'activité.** L'assiduité a été bonne et les cours ont satisfait les enfants, les parents et l'encadrement du club. Grâce à l'intervention de Christophe LEROY, responsable des sports à la Mairie, et George DELPIT, responsable du complexe du Coi, le nombre de cours a pu être conservé (6) et une meilleure répartition de la salle a été réalisée. L'association a ainsi presque pu répondre à la demande croissante d'inscriptions. Seulement une vingtaine de refus.

3 entraîneuses ont animé les séances.

- Alexandra CONDÉ, gymnaste et entraîneuse, en cours de VAE pour un BE.
- Wendy FALLOURD, ancienne gymnaste et diplômée entraîneuse en Angleterre.
- Mélania MEILLOUIN, gymnaste et en cours de formation auprès de la FFG.

Les cours ont été dispensés sur six séances, chaque enfant ne pouvant participer qu'à un seul cours :

- **Bébé gym** (3-6 ans ; enfants nés en 2007 – 2008 – 2009)
 - Jeudi 17h30 – 18h30
- **École de gym (premier niveau de pratique)**
 - Jeudi 18h30 – 20h – 6 à 9 ans (nés entre 2007 et 2003)
 - Mercredi 14h – 15h – 7 à 10 ans (nés entre 2006 et 2002)
- **École de gym (deuxième niveau de pratique)**
 - Vendredi 17h – 18h - 7 à 10 ans (nés entre 2006 et 2002)
 - Vendredi 18h – 19h30 - 7 et + (nés en 2006 et avant)
 - Mercredi 15h – 16h30 - + de 11 ans (nés en 2001 en avant)

En avril 2013, durant les vacances scolaires, un stage de perfectionnement a été proposé à une dizaine de gymnastes durant 3 jours, 7h30 de cours au total, pour 10 euros par stagiaire. Ce stage a été l'occasion pour ces gymnastes d'approfondir leurs bases au sol et aux agrès.

Deux difficultés en définitive :

- acquérir et pouvoir utiliser un matériel complémentaire (surtout sol et saut) afin d'offrir toute la panoplie de la discipline gymnique.
- disposer de créneaux supplémentaires et plus élargis pour que les enfants aguerris puissent évoluer à leur niveau et entrer, s'ils le souhaitent, en compétition.

Une évolution doit être recherchée avec les élus locaux, les responsables des équipements sportifs, le collège, le lycée et les associations sportives.

Une demande a été adressée à la Mairie en ce sens.

Bilan associatif

Le club est affilié à la Fédération Française de Gymnastique. La demande d'agrément auprès de la DDJS a été retenue. A3gym est donc une association sportive agréée et peut solliciter des subventions auprès des collectivités.

Bilan budgétaire

Le budget 2012-2013 est annexé à ce compte-rendu. Il a été conforme au budget prévisionnel, excepté pour les charges de personnel qui ont été moins importantes (du fait que deux des entraîneuses ne peuvent pas être salariées, seulement défrayées de leur déplacement). **Le budget a été équilibré sans subvention.** Il a permis de licencier tous les enfants, les membres dirigeants et le club à la Fédération Française de Gymnastique. Il a permis de salarier une entraîneuse. Il a permis d'organiser un goûter de Noël avec une projection d'un film de Noël au cinéma (*Les 5 légendes*), suivi d'un goûter. Aucun matériel n'a été acheté, aucun investissement réalisé, la place dans la salle ne les permet pas.

Une demande de subvention de 5 500 euros (pistes de sol et table de saut) a été déposée auprès de la CDC de Saint-Jean-d'Angély. Le refus a été justifié par l'absence de subvention aux clubs pour les investissements en matériel. La CDC oriente ces demandes vers le CNDS (*Centre national pour le développement du sport*).

La balance annuelle des opérations fait apparaître un bénéfice d'un peu moins de 2 000 euros.

Le solde du compte associatif est légèrement supérieur à 2 000 euros.

Le budget a été tenu mais n'a pas permis de développer l'association par l'achat de matériel ou par la participation à des manifestations sportives.

Perspectives saison 2012-2013

Budget prévisionnel annuel

Un budget est présenté par la trésorière. **Il est annexé à ce compte-rendu.**

Ce budget s'appuie sur les éléments transmis par la fédération française de gymnastique et sur un prévisionnel de 80 gymnastes (compte-tenu des prévisions de demandes d'inscriptions) et sur une continuité des cours tels qu'en 2012-2013.

Les seules dépenses fédérales coûtent plus de 3 000 euros / saison. Il faut ajouter à cela d'autres dépenses inhérentes à la vie associative comme les frais administratifs ou l'achat de petit ou gros matériel. Le poste des frais de personnel s'élève à un peu près à **4 400 euros**.

Le budget équilibré se situe à hauteur de 10 500 euros pour la saison 2013-2014.

Après la séance d'essai, il est décidé que l'accès aux cours ne peut être permis que si la feuille d'inscription et le paiement des cotisations sont réalisés (paiement échelonné possible mais chèques donnés).

Les discussions concluent à différencier le niveau de cotisation selon que l'enfant bénéficie d'un cours d'une heure, ou d'un cours d'une heure et demi. Il est conclu que la cotisation se décompose ainsi **sans dégressivité suivant le nombre d'enfants par famille.**

Deux tarifs de cotisation : un avant le 31 décembre, un après le 1^{er} janvier, quel que le nombre de semaines de cours qui seront suivis par l'enfant.

Cotisation par enfant	1h / semaine	1,5h /semaine
Licence FFG individuelle (dont assurance)	32,5 €	32,5 €
Licence FFG du club (cotisation nationale, régionale et départementale)	2,5 €	2,5 €
Frais gestion du club	5 €	5 €
Rémunération des entraîneurs	7 €/ mois	9 €/ mois
TOTAL inscriptions jusqu'à décembre	110 €	130 €
Inscriptions après janvier (après accord sur l'opportunité sportive de l'inscription)	80 €	100 €

Les familles pourront être remboursés d'une partie de la cotisation (uniquement la partie *rémunération des cours*) suivant les modalités suivantes :

Remboursement par enfant	1h / semaine	1,5h /semaine
Arrêt avant fin octobre (tout motif)	60 €	80 €
Arrêt avant fin décembre (sur justificatif médical ou de déménagement)	45 €	60 €
Après le 1 ^{er} janvier	Pas de remboursement	

Un nouveau règlement intérieur sera édité pour prendre en compte ces modifications.

Des manifestations seront à organiser pour amener des ressources complémentaires (vente de T-Shirt floqué avec le logo de l'association, vente d'articles en brocante, tombola, etc.).

Le budget prévisionnel et le nouveau Règlement Intérieur sont adoptés.

Prévisions sportives et associatives

1 - Inscriptions pour la nouvelle saison

Les inscriptions seront réalisées selon les mêmes modalités qu'en septembre 2012. Une pré inscription est possible dès juin pour les gymnastes déjà adhérents. En fin d'été, un première période permettra aux anciens de s'inscrire. Ensuite, l'ordre d'inscription sera privilégié pour accueillir les enfants.

Samedi 24 août – de 10h à 12h : inscriptions des anciens gymnastes 2012-2013

Samedi 31 août – de 10h à 12h :

inscriptions prioritaires des anciens gymnastes 2012-2013

inscriptions de nouveaux gymnastes

Samedi 07 septembre – de 10h à 12h : inscriptions dans l'ordre d'arrivée (fiche et paiement)

Mercredi 11 septembre – reprise des cours

L'organisation des séances d'inscription sera faite avec Georges DELPIT et le pôle SCAJE de la Mairie.

2 - Cours

Il est proposé d'envisager des mini-stages sportifs (vacances scolaires) « hors Saint-Jean-d'Y » par exemple dans un autre club. Echanges, autres salles, autres pratiques. Il s'agit de mettre cela en place dès la rentrée en prenant contact avec les clubs avoisinants (Saintes, Cognac notamment).

Reprise de septembre

(la reprise se fait toujours sur les mêmes horaires qu'en juin, et ce jusqu'à la réunion de répartition des salles réalisée par la mairie, fin septembre début octobre)

Il est nécessaire de déplacer les cours de baby-gym et des jeunes enfants afin de veiller à leur rythme de vie. Le mercredi est à privilégier. Par conséquent, les cours proposés en septembre se répartiront ainsi :

- **Bébé gym** (3-6 ans ; enfants nés en 2008 – 2009 – 2010)
 - Mercredi 15h30 – 16h30
- **École de gym (premier niveau** de pratique ; 6 à 10 ans nés entre 2003 et 2008)
 - Jeudi 17h30 – 18h30
 - Vendredi 17h – 18h
- **École de gym (deuxième niveau** de pratique – 7 ans et +, nés avant 2007)
 - Mercredi 14h – 15h30
 - Vendredi 18h – 19h30
 - Jeudi 18h30 – 20h - + de 11 ans

Ce qu'il faut viser à moyen terme

D'autres créneaux horaires sont à trouver car les demandes d'inscriptions sont importantes. Les conditions de pratique sont aujourd'hui bloquantes pour la progression des enfants.

Comme évoqué précédemment, il faudrait faire évoluer les conditions de pratique pour les enfants. Il s'agit d'offrir des cours réellement pertinents pour les gymnastes, en vue de progresser et d'entrer en compétition.

Des groupes de niveau sont à construire. **Une cible pourrait être :**

- **Bébé gym 3-5 ans, éveil gymnique 4 à 6 ans**
La bébé Gym favorise l'épanouissement personnel et le développement de la motricité globale de l'enfant à travers des activités ludiques et des parcours aménagés. L'éveil gymnique prépare ensuite progressivement aux activités et aux sensations plus spécifiques qu'elles procurent.
Pour cette tranche d'âge, une seule séance d'1h par semaine est très satisfaisante.
- **École de gym - 6 à 11 ans**
Elle est ouverte aux débutants et à celles et ceux dont le profil et les attentes correspondent à la pratique d'un gymnastique de loisirs. **Une séance d'1h30 par semaine est particulièrement adaptée à ce niveau de pratique.**
- **École de gym vers la compétition – avant 2005**
Deux séances par semaine (3h au total), dans des jours non consécutifs, permettent un réel travail gymnique et une progression pour les enfants ayant acquis les fondamentaux. Ce sont des cours pour un niveau de pratique supérieure en loisirs et pour les enfants en compétition (**GAF – Gymnastique Artistique et Féminine**).
 - GAF1 - 7 à 10 ans / GAF2 - + de 8 ans / GAF3 - + de 11 ans

Les enfants ne peuvent être inscrits que dans un seul groupe durant la saison afin de garantir l'homogénéité des groupes et la cohérence dans la progression des cours. Lorsque cela pourra se mettre en place, les cotisations devront être revues pour distinguer bébé gym, éveil gymnique, école de gym, compétition.

Exemple de répartition adaptée

Groupe	Nb enf. maxi	Nb heures / semaine	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Bébé gym	10	1h	17 h – 18 h				
éveil gym	10	1h				17 h – 18 h	
école1	15	1h30		18 h – 19 h30			
école2	15	1h30				18 h – 19h30	
école3	15	1h30			13h30 – 15 h		
GAF1	15	3h	18 h – 19h		15 h – 17 h		
GAF2	15	3h		17 h – 18 h			17 h – 19 h
GAF3	15	3h			17 h – 19h		19 h – 20 h
Total club	110	15h30	2h	2h30	5h30	2h30	3h

Pour pouvoir atteindre ce calendrier de cours, il faudrait une salle spécialisée gymnastique. Cela ne peut pas être réalisé pour septembre 2013.

Aussi, il est envisagé :

- Étudier la possibilité d'utiliser la salle de la garousserie.
Un rendez-vous sera pris avec la mairie. Une étude sollicitée.
L'idée serait d'utiliser cette salle comme lieu d'entraînement au sol.
- Solliciter la création d'un groupe de travail avec
 - mairie
 - CDC
 - associations (gym, haltéro, ?)
 - enseignants primaires, collèges et lycée
 - autres partenaires

Ce groupe de travail étudierait la création à moyen terme d'une salle spécialisée gymnastique. A3Gym pourrait être le pilote du groupe de travail.

Élections du conseil d'administration et du bureau

Rappel :

L'association est administrée par le Conseil d'administration comprenant 12 membres pour 3 années par l'Assemblée Générale. Les salariés de l'association ne peuvent pas être membres du Conseil d'Administration. En cas de vacance, le Conseil d'administration pourvoit au remplacement de ses membres jusqu'à l'Assemblée Générale suivante. Le Conseil d'administration se renouvelle en totalité tous les 3 ans. A cette occasion, le Conseil d'administration élit à son tour en son sein un bureau pour une durée de 3 ans composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint. Les postes de vice-président, de secrétaire adjoint ou de trésorier adjoint peuvent rester vacants si aucun membre ne se porte candidat. L'assemblée désigne pour un an, les deux vérificateurs aux comptes qui sont chargés de la vérification annuelle de la gestion du trésorier. Les postes de vérificateurs aux comptes peuvent être vacants.

Lors de cette AG, le Conseil d'Administration est entièrement renouvelé. Un nouveau bureau est élu. Le tableau ci-dessous indique les résultats

Mandat sept-2013 à juin 2016		2013-2014	2014-2015	2015-2016
Alexandrine CAILLÈRE	1 rue des Lavois - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA secrétaire		
Virignie CHEQUE	13 rue des Douves – 17330 Deuil sur le Mignon	Membre CA		
Laurent FLAMENT	13 Faubourg de Niort - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA président		
Manuela GEORGET	2A rue de la Trichetterie - 17400 La Vergne	Membre CA		
Laure LEGRIX	174 rue fief du Chêne - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA trésorière		
6ème membre CA	--	Vacant		
7ème membre CA	--	Vacant	--	--
8ème membre CA	--	Vacant	--	--
9ème membre CA	--	Vacant	--	--
10ème membre CA	--	Vacant	--	--
11ème membre CA	--	Vacant	--	--
12ème membre CA	--	Vacant	--	--
Vérificateur aux comptes	--	Vacant	--	--
Vérificateur aux comptes	--	Vacant	--	--

Il est très souhaitable que de nouveaux parents s'impliquent dans la vie de l'association, même en cours de mandat (les statuts permettent d'occuper les postes vacants après accord des membres élus). Aujourd'hui, l'association repose sur peu de parents et sur les entraîneurs.

Le président,

La secrétaire,

La trésorière,

Laurent Flament

Alexandrine Caillère

Laure Legrix